



PRÉFET DE L'ARIÈGE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'ARIÈGE**

Service Environnement Risques

Service de Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques

affaire suivie par : Denis Ré
tél. : 05 61 02 15 58 - fax : 05 61 02 15 15
mél : denis.re@ariefge.gouv.fr

Foix, le 26 mars 2015

Monsieur le Directeur Départemental
à
ARTERRIS
Monsieur Jean-Pierre PLANCADE
ZI Loudes
11451 CASTELNAUDARY

référence : DR/BC

objet : extension du GAMM-VERT - commune de Foix – rubrique 2.1.5.0 - Récépissé de déclaration

PJ :

nom du document : FOIX_GAMM VERT_regulier_26mars2015_ARTERRIS.odt

Monsieur,

Par courrier réceptionné au SPEMA en date du **17/02/2015**, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant :

l'extension du GAMM-VERT

dossier enregistré sous le numéro : **09-2015-00054**

J'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Copie de la déclaration est adressée dès à présent dans la mairie de la commune de **Foix**. Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de cette commune, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à la disposition du public sur le site Internet des services de l'État en Ariège durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le délai de recours est de deux (2) mois pour le permissionnaire et de un (1) ans pour les tiers. Ce délai commence à courir à compter de la publication ou de l'affichage de la décision. Si l'installation n'a pas été mise en service dans les six (6) mois suivant la publication ou l'affichage de la décision, le délai de recours continue à courir pendant les six (6) mois qui suivent cette mise en service.

.../...

Siège :
10 rue des Salenques
BP 10 102
09007 FOIX cedex
téléphone : 05 61 02 47 00
télécopie : 05 61 02 47 47

Localisation des services :
Administration générale, Aménagement-urbanisme-habitat,
Connaissance et animation des territoires
10 rue des Salenques
Economie agricole, Environnement-risques, Sécurité routière,
1 rue Fenouillet

courriel : ddt@ariefge.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public du Lundi au Vendredi - 9h 00 /11 h 30 - 14 h 00 /16 h 00
[Site internet : www.ariefge.gouv.fr](http://www.ariefge.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable du SPEMA,

signé
Jean-Paul RIERA

copie : Réseaux Concept à Toulouse – Mairie de Foix